

Les bases du droit social destinées à la gestion de personnel en insertion professionnelle

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et réflexes essentiels en droit social ;
- Acquérir les bases de la gestion de personnel en CDD/CDDI ;
- Avoir la capacité de répondre aux questions des salariés et des encadrants techniques d'insertion.

Pour qui ?

- Chargé(e) d'Insertion Professionnelle, Assistant(e) RH en SIAE;
- Tout public chargé de la gestion de personnel en insertion professionnelle.

Prérequis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation.

Présentiel ou distanciel
(Nous consulter pour les dates)



Tarif individuel : **850 €**

Forfait intra : Sur devis
(Non assujetti à la TVA)



1 jour (7 heures)



Maximum 8 participants




France entière

Dans vos locaux ou location de salle
(tarif préférentiel)



Délais d'accès : 4 semaines

- **Adaptation du programme sur mesure**
- **Pédagogie interactive** : quiz, partages d'expérience, cas pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises. 

Programme de formation

1. Identifier et connaître les sources du droit du travail
 - Loi, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur...
2. Savoir où trouver l'information dont on a besoin
3. La gestion du contrat de travail au quotidien
 - Établir les formalités obligatoires ; les clauses spécifiques et les différences du CDDI ; les règles de durée et de renouvellement de période d'essai ; les changements de lieu, de fonction, d'horaires et de rémunération ; la différence entre un avenant et un renouvellement du contrat de travail.
4. Traiter les cas de suspension de contrat
 - Maladie ou accident professionnel ou non professionnel, inaptitude, congé maternité ou adoption congé paternité ou d'accueil, congé parental d'éducation temps partiel/temps plein.
5. Maîtriser les procédures des différentes ruptures du contrat de travail
 - Fin de période d'essai, abandon de poste, rupture de commun accord, rupture anticipée pour inaptitude, rupture anticipée pour faute grave, force majeure.

Modalités pédagogiques

Alternance entre exposés théoriques et pratiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant aux participants de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes (utilisation de l'application Kahoot pour les quiz).
- Utilisation de méthodes démonstratives à l'aide de cas pratiques et corrigés afin de transmettre le savoir faire.
- Partages d'expérience : Les stagiaires viendront avec des cas concrets ou des situations bloquantes auxquelles ils ont été confrontés.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de pré-formation et test de positionnement ;
- L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des questions, exercices, cas pratiques à réaliser ;
- Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid ;
- Suivi de l'acquisition et de la mise en œuvre des compétences à distance 2 mois après la fin de la formation.

Taux de satisfaction

Pas d'indicateur de disponible à ce jour.

Accessibilité

Accompagnement individualisé possible par notre référente handicap. Nous vous remercions de nous indiquer un handicap éventuel en amont de la formation.

Profil de nos intervenants

Tous nos formateurs sont experts dans leur domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié.

Cindy LO RÉ

Consultante et formatrice RH certifiée par la CCI « exercer la mission de formateur en entreprise ».

Consultante pratique du bilan de compétences certifiée CP FFP (Certificat Professionnel de la Fédération de la Formation professionnelle).

Coach professionnelle certifiée par l'Institut de Coaching International accréditée par l'ICF (International Coach Federation).

« Riche d'une expérience acquise de 5 ans dans l'économie circulaire et l'Économie Sociale et Solidaire, j'ai évolué aux cotés de salariés en insertion. J'ai travaillé également en collaboration avec de nombreux chargés d'insertion. Je souhaite aujourd'hui accompagner des personnes touchant de près à ce beau projet social d'intégrer du personnel en insertion. Pour cela, je suis convaincue qu'elles doivent acquérir au préalable les bases du droit social ».